

***Sécurité d'utilisation
des médicaments :un vrai enjeu
de santé publique***



Sécurité d'utilisation des médicaments : un vrai enjeu de santé publique

Par Abderrahim Derraji , Docteur en pharmacie



Tous les jours que Dieu fait, les médicaments nous permettent de sauver des vies et on peut difficilement envisager une prise en charge de patients sans produits pharmaceutiques. Malheureusement, en cas d'erreur de prescription, de dispensation ou d'utilisation, les conséquences peuvent être lourdes pour les malades, leurs familles et le système de santé. La sécurité d'utilisation des médicaments s'affirme, de ce fait, comme une vraie priorité du système de santé. C'est ce qui a poussé l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à choisir «Les médicaments sans les méfaits» comme slogan pour sa Journée mondiale de la sécurité des patients qui sera célébrée le 17 septembre 2022.

Le troisième objectif de cette Journée consiste à donner aux patients et aux familles les moyens de jouer un rôle actif dans l'usage sans danger des médicaments. Cela ne peut se faire sans mettre à leur disposition une information fiable et utile sur les médicaments qu'ils utilisent.

Faut-il le rappeler, un pourcentage important de patients ne consulte pas les notices des médicaments ou rencontre des difficultés à les comprendre. Cela a été révélé

par un récent sondage mené en France par Opinion Way et Synapse Medicine. Ce dernier indique que seuls 80% de la population consultent les consignes d'utilisation des médicaments avant de les prendre et 60% d'entre eux trouvent les notices difficiles à lire et ne comprennent pas les informations qui y figurent. C'est ce qui explique les 130.000 hospitalisations par an évitables et plus de 30.000 décès par an liés à l'utilisation inappropriée des médicaments.

L'OMS exhorte les nations membres à se mobiliser pour faire de la sécurité médicamenteuse une priorité et remédier ainsi aux pratiques dangereuses et aux faiblesses des systèmes, en se concentrant plus particulièrement sur les trois principales causes de préjudices évitables : les situations à haut risque, les transitions au cours de la prise en charge et la polychimiothérapie.

Au Maroc, les exigences réglementaires peuvent se traduire par des prospectus surchargés et difficilement lisibles. Le niveau d'instruction et la maîtrise de la langue française interviennent également dans la compréhension de ces notices par les usagers de médicaments. L'utilisation des médicaments et

l'observance restent bien souvent tributaires des informations fournies par les professionnels de santé aux patients. On déplore que ces praticiens ne disposent pas d'outils exhaustifs leur permettant de répondre aux attentes du patient en matière d'information. L'inviolabilité des emballages pharmaceutiques complique la situation, sachant que ces notices ne sont pas toujours accessibles en ligne, et la dernière monographie sous format papier date de 2010.

On ne peut non plus nier que les pharmaciens et leurs collaborateurs rencontrent des problèmes à déchiffrer certaines ordonnances manuscrites. Plusieurs forums ont même été créés dans ce but !

On ose espérer que les différents intervenants finiront par prendre ce problème à bras le cœur, et pourquoi ne pas mettre en route, d'ici le mois de septembre prochain, des projets dont la finalité serait d'éviter toute utilisation inappropriée des médicaments.

HAS : des recommandations pour éviter la banalisation des opioïdes

La Haute autorité de santé (HAS-France) vient de publier des recommandations pour limiter la dépendance aux opioïdes. La consommation de ces antalgiques ne cesse d'augmenter en France même si la situation est bien différente des États-Unis où on assiste à une vraie crise sanitaire avec un nombre important de décès imputables à la consommation de cette famille de médicaments.

Le risque de dépendance lié à ces médicaments a poussé la HAS à élaborer une série de recommandations afin d'encadrer leur utilisation sans pénaliser la prise en charge des fortes douleurs.

D'après un rapport de l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM-France) publié en 2019, la prescription d'opioïdes forts a augmenté en France d'environ 150 % entre 2006 et 2017. C'est le tramadol qui arrive en tête des opioïdes les plus consommés en France, suivi de la Codeïne en association puis la poudre d'opium associée au paracétamol. En ce qui concerne les antalgiques opioïdes forts, la morphine est la plus consommée suivie de très près de l'oxycodone. Le fentanyl arrive en 3^{ème} position.

La HAS préconise de «ne pas en banaliser le recours. Quelle que soit la puissance de l'opioïde qu'il soit dit faible ou fort, la précaution s'impose : les risques de développer un trouble de l'usage ou de surdose sont communs à tous».

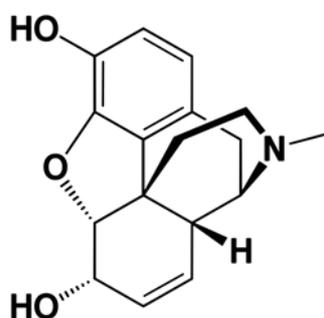
Elle met également l'accent sur la durée de prescription et la quantité à prescrire. «Qu'importe le type de médicament opioïde, une quantité prescrite trop importante peut s'avérer rapidement problématique» a indiqué la HAS.

L'autorité de santé indique que «les antalgiques opioïdes ne doivent être envisagés qu'en dernier recours. Ces

médicaments ne peuvent pas être prescrits pour des douleurs pelviennes chroniques ou musculosquelettiques. De même, il n'est pas recommandé de les utiliser dans le traitement de migraines».

«Quand la prescription d'opioïdes est nécessaire, il est recommandé d'instaurer le traitement de façon progressive, avec des réévaluations régulières en début de traitement afin d'ajuster la posologie et de surveiller l'apparition d'effets indésirables », indique la HAS. Au-delà de 6 mois de traitement continu, elle préconise de réduire progressivement les quantités administrées, voire de stopper le traitement, afin de vérifier s'il est toujours justifié ou si une dose inférieure suffirait.

Recommandations : lien



Canada: un logiciel pour faciliter la «déprescription»

Un nouveau logiciel facilitant la «déprescription» est en cours d'essai au Canada. Cet outil va permettre de débarrasser les prescriptions de médicaments inutiles sans mettre en péril la santé des patients.

En janvier dernier, une équipe panacanadienne de chercheurs basée à l'Université McGill a publié les résultats d'une étude sur la «déprescription» qui avait pour objectif de vérifier l'efficacité d'un outil «d'aide à la décision».

Il s'agit d'un algorithme baptisé MedSécure qui classe les médicaments en ordre de priorité, en commençant par ceux présentant le plus de chance d'être inutiles. L'algorithme permet aussi d'identifier

les combinaisons dangereuses et il exploite les données du dossier médical d'un patient pour savoir si un médicament lui est contre-indiqué ou pas.

6000 patients âgés de 65 ans et plus ont été recrutés dans 11 hôpitaux canadiens. Au moment de leur hospitalisation, ces patients prenaient au moins cinq médicaments quotidiennement. Dans le groupe témoin, 30 % des patients se sont vus «déprescrire» au moins un médicament. Ce pourcentage est passé à 55% chez les patients ayant bénéficié de MedSécure.

Source : <https://www.ledevoir.com>

France : un assistant virtuel pour améliorer l'utilisation des médicaments

Le Service Public d'information en santé, au sein du Ministère des Solidarités et de la Santé (France), vient d'implémenter «Galien», un assistant virtuel dédié au bon usage du médicament.

Les initiateurs attendent de cet assistant virtuel «d'apporter de l'information fiable et compréhensible par tous les français sur leurs médicaments».

Cet outil qui est le fruit d'une collaboration entre une start-up et une agence publique en santé, fait appel à des algorithmes qui exploitent l'intelligence artificielle, sachant que celle-ci s'améliore régulièrement pour affiner l'a compréhension des questions des utilisateurs et les réponses apportées.

La startup Synapse Medicine collabore également avec l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) dans le cadre de la pharmacovigilance renforcée autour des vaccins contre la Covid-19.